

Questions orales

[Traduction]

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

LA TENTATIVE DE S'ASSURER LE MONOPOLE DU SERVICE

M. Blaine A. Thacker (Lethbridge-Foothills): Madame le Président, tous les Canadiens souhaitent avoir des services postaux sûrs et efficaces. La Société canadienne des postes semblait en avoir fait son objectif. Or il appert qu'elle a en réalité pour véritable but de s'arroger des droits exclusifs sur le courrier.

La définition que Postes Canada cherche à faire approuver de la lettre, avec toutes ses implications absurdes, n'est en fait qu'une tentative destinée à consolider son monopole absolu sur les services postaux. Le monde des affaires et les milieux financiers en général, et notamment les compagnies d'assurances, dont les communications internes ont un caractère urgent et exigent d'être distribuées à temps, seront le plus durement frappés car leur efficacité s'en trouvera réduite, leurs coûts d'exploitation accrus et leur sécurité diminuée.

Il faudrait rappeler à Postes Canada qu'en dépit des orientations socialistes du gouvernement libéral, nous continuons de vivre dans un régime de libre entreprise où la concurrence est indispensable à notre croissance économique et à notre bien-être social.

Il est impératif que Postes Canada affronte directement ses concurrents au lieu de chercher à obtenir le monopole par réglementation gouvernementale. Dans l'intérêt du public, Postes Canada ferait mieux de s'employer à améliorer la qualité de ses services et d'abandonner ses ambitions qui mettraient en péril nos entreprises commerciales lesquelles ont déjà bien du mal à ne pas sombrer dans le chaos provoqué par le gouvernement.

Espérons que le cabinet fera preuve de bon sens lorsqu'il examinera la définition révisée de la lettre.

• (1115)

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

QUESTIONS OUVRIÈRES

LE NOMBRE DE JEUNES QUI ÉMIGRENT

M. Albert Cooper (Peace River): Madame le Président, je voulais poser ma question au premier ministre, mais en son absence, je vais l'adresser au ministre chargé de l'emploi.

Selon les chiffres les plus récents sur l'émigration de Canadiens, environ 40,000 jeunes entre 25 et 35 ans ont quitté le Canada en deux ans, de 1979 à 1981.

M. Lalonde: Le régime conservateur les a chassés.

M. Cooper: On peut supposer sans crainte de se tromper qu'un grand nombre de ces jeunes étaient à la recherche d'emplois. Que fait-on pour arrêter l'exode de cette jeune main-d'œuvre, de ces jeunes cerveaux?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame le Président, il faudrait d'abord analyser la prémisse que pose le député pour savoir s'il est vrai que ceux qui quittent le pays sont des jeunes en quête d'emploi. En fait, nous avons toujours en moyenne quelque 70,000 personnes qui émigrent pour toutes sortes de raisons. Certaines vont travailler à l'étranger, d'autres vont se retirer dans le Sud et d'autres désirent simplement vivre ailleurs. Je fais remarquer au député que, dans le même temps, deux fois ce nombre d'immigrants sont entrés au Canada, dont un grand nombre sont des jeunes qui sont venus travailler et s'établir ici. Je ne peux donc vraiment pas répondre à une question qui repose sur des hypothèses sans fondement.

M. Cooper: Madame le Président, le ministre a dit qu'environ 70,000 Canadiens étaient partis. En réalité, 40,000 d'entre eux étaient des jeunes de 25 à 35 ans. Si nous examinons les chiffres suivants, nous allons savoir pourquoi.

LES PROGRAMMES D'EMPLOI POUR LES JEUNES

M. Albert Cooper (Peace River): Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse au même ministre et porte sur les 500,000 étudiants qui entreront ce printemps sur le marché du travail, à la recherche d'un emploi permanent. Ces nouveaux venus disputeront aux 1.5 million de chômeurs les quelques emplois offerts. Voilà qui explique peut-être pourquoi 40,000 jeunes ont quitté le pays. Qu'entend faire le gouvernement à ce sujet?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame le Président, il s'agit là selon moi, d'une question beaucoup plus sérieuse et je remercie le député de l'avoir soulevée, car l'un de nos grands objectifs nationaux consiste, sans aucun doute, à trouver les moyens d'aider ces jeunes diplômés. Je ne comprends absolument pas les craintes exprimées par le député. Il s'agit en fait de trouver la meilleure façon de les aider.

Or, nous avons déjà pris un certain nombre de mesures, afin d'offrir de nouveaux débouchés à ces jeunes sur le marché du travail. Le député n'est pas sans savoir que nous avons multiplié les programmes de formation. Nous avons augmenté les budgets pour l'année financière en cours d'environ 20 p. 100. En outre, nous avons grandement élargi nos programmes de formation dans les domaines de la technologie de pointe et des métiers hautement spécialisés, où les débouchés sont encore nombreux. Nous essayons également de combiner nos efforts avec ceux des provinces afin de remédier aux problèmes de chômage.